



La délégation hongroise des seniors sur la plate-forme de l'abbatiale à Berne. À droite, l'initiateur de l'échange, le Professeur Janos Szolcsanyi, à gauche la guide suisse Marianne Roth. À côté Eva Orsos.

## Visite hongroise à Berne

Karl Vögeli, coprésident CSA

### Table des matières

Visite hongroise à Berne	1
Editorial	2
Congrès d'automne 2015 : Seniors on-line et prévoyance vieillesse	2-3
Seniors « offline » – les personnes vulnérables de demain.	4
Mieux intégrer les travailleurs les plus âgés	5
Appels indésirables	6
2,2 millions de bénéficiaires de l'AVS	6
Les seniors conducteurs ne sont pas un risque plus grand pour la sécurité	7
Le CSA, hôte du Valais	8
Alex Vinzenz est décédé	8
Agenda	8
Impressum	8

**Douze Hongroises et Hongrois satisfaits, emportant de nombreuses impressions, ont quitté à mi-septembre la Suisse, où, à l'invitation du CSA, ils purent passer cinq jours d'information. De la sorte, le CSA a rendu l'invitation après la réception en 2013 en Hongrie d'une délégation du CSA.**

Pour le CSA, ce fut un honneur de pouvoir saluer le Prof. Janos Szolcsanyi, l'initiateur de cet échange d'expériences. Avec lui voyagèrent Eva Orsos, la Présidente de l'Association hongroise des clubs de retraités et des seniors, l'infatigable organisatrice Erika Sipos, ainsi que deux interprètes. La raison était la participation au Congrès du CSA du 15 septembre à Bienne, au cours duquel Eva Orsos et le Prof. Imre Boncz de l'Université de Pecs purent présenter la situation des retraités en Hongrie. Ainsi apparurent d'intéressantes différences, non seulement pour l'espérance de vie en Hongrie – de cinq ans plus

courte qu'en Suisse – mais où les prestations sociales sont également nettement plus mauvaises.

La veille du Congrès, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) reçut les hôtes au Gurten à Berne. A cette occasion, Ludwig Gärtner, Directeur suppléant de l'OFAS, expliqua la réglementation relative aux rentes en Suisse. Durant la matinée, nos hôtes purent entreprendre, sous la conduite d'un guide, un tour de ville à travers Berne, où ils purent admirer les beautés de la ville fédérale.

Le jour après le Congrès restera dans les souvenirs de nos hôtes, avec une excursion dans l'Oberland bernois, où ils vécurent une tempête de föhn si forte que le chemin de fer de la Jungfrau dut cesser son exploitation. Néanmoins, le train nous mena jusqu'au Männlichen et la vue de la paroi nord de l'Eiger et de la Jungfrau les récompensa de l'aventure ferroviaire vécue.



Karl Vögeli,  
Coprésident  
du CSA

## Editorial

### Jeu avec le feu

Message positif pour la génération des 40 - 60 ans. Leurs rentes sont assurées avec la réforme de la prévoyance vieillesse définie par le Conseil des Etats. Avec étonnement et incompréhension, je prends connaissance de la critique massive, avant tout des grands groupes multimédias zurichois. C'est une campagne médiatique bien orchestrée et dirigée contre le compromis helvétique.

En cette occasion, des journalistes et des politiciens ne travaillent guère avec les faits. Est fortement critiquée l'augmentation de la rente AVS de 70 francs. En ce domaine, on sait qu'elle n'est applicable qu'aux nouveaux retraités, en compensation pour la diminution du taux de conversion. Car avec la réforme, il ne s'agit pas seulement de l'AVS, mais aussi du deuxième pilier, qui est fortement en danger. Mais cela n'est pas encore apparu à de nombreux politiciens et journalistes intégrés.

En ce domaine, les partis politiques ont encore un grand travail à accomplir après le vacarme électoral. Si l'actuelle solution retenue échoue, la situation sera critique pour la prochaine génération de retraités. Car les 40 - 60 ans obtiendront moins d'argent - également ceux qui écrivent maintenant contre la réforme! Car il n'y a que peu de personnes dans ce pays, qui ne dépendent pas d'une prévoyance performante.



Pour de nombreux aînés l'Internet signifie l'indépendance malgré les handicaps.

## Congrès d'automne 2015 du CSA : seniors on-line et prévoyance vieillesse

Pierre Lässer, membre FARES

Le Conseil Suisse des Aînés (CSA) a tenu son Congrès d'automne le 15 septembre 2015 à Bienne, avec la participation d'environ 150 personnes dont une délégation venue de Hongrie. Les deux thèmes qui ont été discutés concernaient: l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de la communication par les seniors et la réforme de la prévoyance vieillesse`2020.

Ce fut l'occasion de présenter les résultats de l'enquête, non représentative, réalisée auprès de ses organisations affiliées, à laquelle plus de 500 personnes participèrent. Un bloc de question portait sur le projet de la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 et un autre bloc était consacré à l'utilisation des moyens modernes de communication.

Une délégation hongroise rendit la visite que le CSA avait faite il y a deux ans, dans le cadre de la participation suisse au programme de cohésion de l'UE. Les intervenants hongrois comparèrent la situation sociale des personnes âgées en Hongrie avec celle prévalant en Suisse. Ce n'est pas une surprise :

nos hôtes bénéficient de conditions sociales nettement moins confortables que celles que nous connaissons.

M. Philippe Metzger, Directeur de l'Office fédéral de la communication (OFCOM) décrit les principaux défis que représentent les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). Il a notamment repris quelques résultats de l'étude « Les seniors et Internet » réalisée par l'Université de Zurich en mai 2015 pour Pro Senectute. Les résultats du sondage du CSA confirment ceux de cette étude. Près de 40 % des personnes interrogées ne pourrait plus se représenter leur vie sans ces équipements techniques. En 5 ans, entre 2010

et 2015, l'utilisation d'Internet par les personnes 65+ a passé de 38 à 56 %. En particulier, 80 % de la classe 65-69 ans utilisent L'Internet. Les applications principales sont le courrier électronique, la recherche d'information générale (tous deux à plus de 80 %), la consultation d'horaires (70 %) et la recherche d'informations auprès d'autorités (presque 70 %) ou sur la santé (60 %). Pour 53 % des personnes sondées, Internet est une ressource d'indépendance et facilite les contacts, malgré des limitations, pour 54 %. Les développements futurs pour les aides aux personnes âgées comprennent dans la plupart des cas, des éléments de télécommunications. Parmi les développements potentiels furent cités les appels à l'aide à domicile et à l'extérieur (basés sur le GPS), les applications de e-santé pour l'examen à distance des patients, l'automatisation dans le foyer (domotique). Un exemple parmi d'autres : l'utilisation des automates des CFF pour la vente de billets. Les CFF disposent de plusieurs canaux de vente : guichet, automate, en ligne depuis un PC, téléphone portable. En 2001, 44 % des billets étaient vendus en self service (automate, en ligne). En 2014, c'était 74 %. Pour 2023, il est prévu 90 %, dont chaque deuxième billet depuis un téléphone portable. Cela représente un défi, non seulement pour les entreprises de transports (contrôle des billets, par ex.) mais aussi pour la formation des personnes âgées. Les seniors « offline » sont les personnes vulnérables de demain qui risquent de se retrouver en marge de la société. La Confédération est en train d'actualiser la stratégie nationale pour une société de l'information en Suisse, avec notamment trois piliers incontournables : l'humain au centre, le rôle de la formation, la place économique suisse comme centre économique et de recherche innovant et concurrentiel. Les travaux en cours sont basés sur la collaboration, la participation et le dialogue, Contact [www.infosociety.admin.ch](http://www.infosociety.admin.ch). Cette stratégie devrait être soumise au Conseil fédéral au début 2016.

M. Daniel Egloff du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation présenta le programme



d'innovations pour le développement de technologies adaptées à l'âge (AAL Active and Assistent Living). Ce programme, doté de 700 millions d'euros pour 2014-2020, auquel la Suisse participe, a notamment pour but de permettre aux personnes âgées de rester en moyenne deux ans de plus à domicile avant d'aller dans un EMS. Il s'agit de développer des systèmes, produits et prestations aidant au quotidien, aussi bien les personnes âgées que le personnel de soins et de santé (par ex. pour l'habitat, la mobilité, le vieillissement en bonne santé). Ce sujet fera l'objet d'un article ultérieur.

La prévoyance vieillesse 2020 était d'une brûlante actualité. M. Jürg Brechbühl, Directeur de l'Office fédéral des assurances sociales compara les résultats des délibérations du Conseil des Etats avec les propositions du Conseil fédéral. Ces débats parlementaires avaient commencé la veille, s'étaient poursuivis le matin même pour se terminer le lendemain matin. Il y a des sujets d'accord et des variations entre les positions défendues par le Conseil fédéral et celles du Conseil des Etats. Le Conseil national traitera cet objet l'année prochaine avec la commission dans une nouvelle composition après les élections du mois d'octobre. Une table ronde avec la participation de 4 membres de la Commission actuelle

du Conseil national réunit Mmes Marina Carobbio Guscetti (PS/TI) et Maja Ingold (PEV/ZH) ainsi que MM Guy Parmelin (UDC/VD) et Jean-François Steiert (PS/FR). Malgré des convergences et divergences entre partis, il est évident pour chacun qu'une réforme est absolument nécessaire et qu'il s'agira de trouver un consensus susceptible de s'imposer en votation populaire. En effet, les défis - augmentation de l'espérance de vie, vieillissement de la population, baisse de la natalité et faiblesse des taux d'intérêts pour l'AVS et les caisses de pensions - doivent être relevés. Il s'agit de garantir le niveau des rentes actuelles également aux futures personnes retraitées. Dans l'enquête du CSA, mentionnée auparavant, les participants se sont prononcés très nettement en faveur de la retraite à 65 ans pour homme et femme (84%), la retraite flexible entre 62 et 70 ans (92 %), ainsi qu'à fournir leur contribution avec l'élévation du taux de la TVA (77 %).

Cette étape parlementaire n'est qu'un premier pas d'un long processus, plein d'embûches, devant se terminer par une votation populaire. Il faut simplement souhaiter que tous partis confondus, un consensus se dégage et que tous le soutiennent lors de la votation. Au vu des premières réactions médiatiques, ce ne sera pas un long fleuve tranquille.

“ Plus du 90% des seniors souhaitent la flexibilité dans l'âge du départ légal à la retraite ”



Plus du 80% expriment leur solidarité en soutenant une augmentation de la TVA.

## Les seniors « offline » sont les personnes vulnérables de demain.

Margareta Annen, rédactrice CSA

Dans le rapport sur le Congrès d'automne du Conseil Suisse des Aînés (CSA), les résultats d'un sondage réalisé auprès de seniors au sujet de la réforme de la prévoyance vieillesse et de l'utilisation des TIC est évoquée. Ci-après davantage de détails sur ce sondage.

Que 546 questionnaires aient été retournés, indiqua Mme Rose-Marie Lüthi Kreisbisch qui présenta les résultats, est manifestement dû au grand intérêt pour les deux thèmes de la prévoyance vieillesse 2020 et de l'utilisation des TIC (technologies de l'information et de la communication). Elle releva, comme avantage supplémentaire, le fait que le questionnaire ait pu être complété en ligne, ou retourné soit par e-mail, soit également par courrier postal (sur papier). Mais aussi au fait que les seniors qui ont participé à ce sondage font partie d'une organisation d'aînés et sont, de la sorte, ouvertes aux questions relatives à la réforme vieillesse 2020 et à l'utilisation des TIC. L'âge des personnes ayant participé se situe entre 60 et 85 ans, mais la plus grande partie se comptait parmi les 70-75 ans.

Outre le fait que 91 % utilise les moyens TIC pour le contact avec les proches et que 72 % le font pour l'accès à des informations de différentes natures, le résultat montre que les membres des orga-

nisations de seniors sont des personnes actives sachant inclure les TIC dans leur quotidien. Le questionnaire fut souvent complété par des commentaires. Peut être citée la remarque d'un commentateur soulignant qu'il n'a lui-même aucune peine avec la „technique“, au contraire de son épouse et il s'interroge : Si les plus forts se débrouillent avec quelque chose, que peut-on présupposer également des plus faibles? Il évoque la diminution de prestations, toujours davantage remplacées par Internet et des automates. Dans le même sens va la constatation d'une personne de 79 ans, relevant qu'une personne hors réseau se retrouve souvent à la marge de la société. Les seniors « offline » sont les vulnérables de demain, constate Pro Senectute dans une large étude publiée en mai sur l'utilisation d'Internet par les seniors.

Alors que pour 80 % des personnes, les moyens TIC sont supportables financièrement, ils représentent quand même pour 20 % des personnes interrogées une grande charge financière. En effet, il

ne s'agit pas seulement de l'acquisition d'un appareil, mais également des coûts d'utilisation et d'entretien qui en découlent.

89 % utiliserait les moyens TIC comme aide pour la maîtrise du quotidien, pour autant qu'ils le facilitent. Pour 71 %, l'usage de ces moyens doit toutefois être facile à apprendre et 60 % les utiliserait s'ils sont financièrement abordables. Une commentatrice ne peut pas se représenter que les moyens TIC soient utiles et indique que l'électronique ne nettoie pas son appartement.

Les plus utilisés sont Internet et E-mail (92, resp. 91 %), dont 89 avec un PC, suivi par un smartphone (44 %) et une Tablette (33 %).

### Les seniors se montrent solidaires

En ce qui concerne la future votation portant sur la prévoyance vieillesse 2020, 61 % aimerait pouvoir se prononcer sur le paquet global et 36 % sur des paquets partiels. 84 % approuve un âge de référence de 65 ans pour homme et femme, bien que toutefois quelques personnes aient indiqué des réserves à cause des salaires qui devaient être identiques pour homme et femme. L'âge flexible de la retraite est soutenu par 92 % et 77 % de seniors se montrent solidaires, dans le sens qu'ils sont prêts à fournir leur contribution à l'AVS (par ex. par l'augmentation de la taxe à la valeur ajoutée).

A la question, si le montant de leur rente payée par l'AVS et la LPP correspond vraiment à 60 % du salaire de coordination, 55 % a répondu que le montant de sa rente correspond à peu près à cet objectif, cependant 40 % doit s'en sortir avec moins.

Une enquête réalisée par l'institut de sciences politiques de l'Université de Zurich, auprès de presque 1'900 personnes disposant du droit de vote, montre une concordance remarquable des résultats avec ceux du sondage du CSA. Ainsi, les résultats de l'Uni indiquent un soutien du paquet de réforme du Conseil fédéral de 60 %, et celui du CSA de 61 %. Egalement les autres résultats de l'enquête de l'Uni confirment les résultats de l'enquête du CSA.

# Mieux intégrer les travailleurs les plus âgés

Reinhard Hänggi, rédacteur du CSA

Quelles chances ont les travailleurs les plus âgés de retrouver un travail approprié lorsqu'ils sont devenus sans emploi? Cette question était au centre de la récente 11<sup>ème</sup> Conférence zurichoise sur la vieillesse (Zürcher Alterskonferenz).

Le Président du gouvernement zurichois Ernst Stocker releva dans son exposé que, dans le canton de Zurich, pour la première fois cette année, il sera fêté davantage de 65<sup>ème</sup> que de 20<sup>ème</sup> anniversaires. Il y a toujours plus de personnes allant à la retraite que de personnes entrant dans le monde du travail. Un autre fait : plus d'un tiers des personnes ne travaillent plus dans leur profession apprise à l'origine. C'est pourquoi également pour les personnes les plus âgées, la formation continue et la certification sont nécessaires. Les chercheurs d'emploi sans certificat rencontrent des difficultés à se replacer. Les systèmes des entreprises devraient aussi s'adapter aux réalités démographiques. Même si le nombre des chômeurs âgés est encore en dessous de la moyenne, le canton de Zurich a engagé au cours des cinq dernières années, 72 pour cent de plus de personnes dans la cinquantaine et au-delà que lors des années précédentes.

## Employer davantage d'aînés

Selon Valentin Vogt, Président de l'Union patronale suisse, 47 pour cent des personnes travaillent encore au-delà de l'âge de la retraite. Seul le 2 pour cent des plus de 55 ans est chômeur. Toutefois, parmi eux, le chômage de longue durée est plus long que pour les jeunes en recherche d'emploi. Les personnes âgées doivent chercher plus longtemps pour trouver une nouvelle place de travail. Le président des employeurs invite les entreprises à considérer davantage le potentiel national disponible - personnes âgées, femmes se réinsérant sur le marché du travail et élèves quittant la scolarité. Sous le titre „Avenir du marché du travail“ différents modèles et programmes sont examinés. Comme exemple concret, Valentin Vogt cita la „carrière en arc“ chez Migros, où les personnes les plus âgées diminuent leurs responsabilités ou/et réduisent leur durée du travail, mais demeurent dans l'entreprise

## Possibilités politiques

Paul Rechsteiner, Conseiller aux Etats et Président de l'Union syndicale suisse, informa sur la réforme prévue de la prévoyance vieillesse, qui rendrait possible une flexibilisation de l'âge de la retraite entre 62 et 70 ans. L'Etat doit s'engager dans la formation continue avec certification et prendre en main l'introduction de possibilités d'une rente-pont („Assurance chômage Senior“), au lieu de l'aide sociale, pour les personnes âgées arrivant en fin de droit. En relation avec la discrimination actuelle due à l'âge il exigea que dans les annonces de recrutement, aucune indication d'âge ne puisse plus être indiquée.

## Le travail dans l'âge ne rend pas malade

La professeur d'économie Monika Büttler de l'Université de St Gall réfuta quelques préjugés. Les aînés ne prennent aucune place de travail aux plus jeunes. C'est justement dans les pays où l'âge de la retraite est bas que l'on constate

un chômage élevé chez les jeunes. Il fut de plus prouvé que le travail dans l'âge ne rend pas malade. Par contre, dans les pays avec un chômage élevé, les demandeurs d'emploi deviennent davantage malades. Une fois chômeur, il est difficile pour les aînés de trouver un nouveau poste, parce que les salaires et les cotisations à la caisse de pensions sont plus élevés. Par contre, la productivité chez eux augmente. Si la formation continue dès l'âge de 50 ans et au-delà est étendue, il en résulte également une augmentation de la productivité. Au contraire de contestations controversées, la pauvreté dans la vieillesse est peu étendue. Seul 0,6 pour cent des plus de 65 ans s'endette. De manière décidée, la professeur d'économie s'en prit à une augmentation des rentes pour les personnes qui n'en ont pas besoin. Cet argent manque ensuite pour la formation continue et la recherche. De plus une augmentation de rente de 70 francs ne sert à rien pour les couches sociales inférieures.



Les aînés n'enlèvent pas leur place de travail aux jeunes (Monika Büttler, prof. d'économie).



Un brin de mauvaise humeur vous sera pardonné.

## Que faire contre les appels téléphoniques publicitaires ?

Michel Studer, rédacteur CSA

À midi ou le soir, à l'heure des repas ou juste quand débute la grand-messe du TJ, personne n'apprécie de recevoir des appels qui proposent de changer d'assurance-maladie ou d'opérateur TV.

Ou encore de faire l'acquisition de différents produits ou services. Pour déjouer ces appels indésirables, des mesures peuvent être prises. Malheureusement, en Suisse, une protection absolue contre toute forme de démarchage téléphonique n'existe pas encore. Toutefois, ces entreprises de démarchage téléphonique doivent (devraient) observer certaines règles. Des astuces peuvent être implémentées pour éviter ces dérangements :



**1. Faire inscrire gratuitement un astérisque publicitaire auprès de Local.ch, annuaire téléphonique officiel de la Suisse.**

Selon l'article 88 de l'ordonnance des services des télécommunications, les abonnés ont le droit d'y faire figurer

clairement qu'ils ne souhaitent pas recevoir d'appels publicitaires. Cet Astérisque publicitaire (\*) indique que vous ne souhaitez pas être contacté par des sociétés de marketing téléphonique. Remarquez que les appels à des personnes dont le nom n'est pas suivi de l'astérisque sont autorisés, astérisque que vous pouvez commander au numéro gratuit 0800 86 80 86.

**2. Évitez de laisser votre numéro de téléphone si vous participez à des concours ou des sondages**

Comme la revente d'adresses est lucrative, les sociétés ne se gênent pas de les utiliser. Si vous participez à un concours, indiquez que vous ne désirez pas que vos coordonnées soient utilisées à des fins publicitaires.

**3. Antispam téléphonique**

Des opérateurs offrent des services antispam. Malheureusement il est possible techniquement et assez simple de programmer un autocommunicateur privé (petite centrale téléphonique) en utilisant n'importe quel numéro. Vous avez sûrement reçu dernièrement un appel provenant d'un indicatif de votre région, voire un numéro d'hôpital régional. Toute identification du véritable appelant est très difficile.

## 2,2 millions de bénéficiaires de l'AVS

53'700 personnes supplémentaires bénéficièrent en 2014 d'une rente principale de l'AVS. Cela correspond à une augmentation de 2,5 pour cent. A fin 2014, au total 2'196'500 rentes principales furent payées. La population bénéficiant de l'AVS représente 22 pour cent de tous les habitants (8'256'000). Outre les rentes principales, 173'000 rentes de survivants et 58'700 rentes complémentaires furent octroyées. Chaque mois, environ 3,3 milliards de francs sont payés. Au cours des dix dernières années, le nombre des nouvelles rentes a pratiquement doublé annuellement, tout comme le nombre des rentes AVS éteintes. Les rentes AVS sont payées aussi bien dans le pays qu'à l'étranger. 1'461'200 bénéficiaires de rentes étaient domiciliés en Suisse et 681'500 bénéficiaires à l'étranger.



**4. OU alors**

Dites simplement : « un instant s.v.p. » et de ne raccrochez pas. Vous pouvez aussi boucler si vous entendez le « je suis bien chez monsieur ..... ? ». Il vous permet de déceler l'emmerdeuse ou l'emmerdeur qui veut vous refiler un truc dont vous n'avez pas besoin alors que vous attendez Rochebin.

# „Les seniors conducteurs ne sont pas un risque plus grand pour la sécurité “

Reinhard Hänggi, rédacteur CSA, Membre du Groupe de travail „Mobilité et habitat“

Les informations dans les médias sur les seniors dans le trafic routier sont toujours davantage discriminatoires à l'encontre des personnes âgées. L'impression est donnée que, sur la route, les conducteurs âgés conduisent toujours plus mal. Le matériel statistique est toutefois en partie mal interprété.

Les membres du Groupe de travail „Mobilité et habitat“ du CSA voulurent aller au fond des choses et examiner la réalité des faits. A cet effet, ils eurent une réunion de travail avec le Bureau de prévention des accidents (bpa) à Berne. Le responsable de l'étude, M. Uwe Ewert, signala quelques erreurs dans les informations médiatiques. Par exemple dans la catégorie des seniors, les cas mortels et avec des blessés graves étaient additionnés. De plus tous les accidents - sans considération de la gravité des blessures - furent repris, également les dégâts de parcage, au contraire des autres catégories d'âges.

## Pas d'augmentation des cas d'accidents

Les seniors sont avant tout concernés par les accidents en tant que piétons. Les personnes de plus de 75 ans constituent la moitié de tous les piétons tués, ce qui est dû entre autres également à la vulnérabilité croissante du corps avec l'âge. Comme conducteurs automobiles, les seniors sont plutôt sous représen-

tés dans la statistique des accidents. Annuellement, à peine 40 personnes meurent lors d'accidents. La moitié des décès concerne les conducteurs âgés eux-mêmes. Même si le nombre des seniors augmente d'année en année, les accidents de ce groupe sont en recul, en comparaison avec les autres catégories d'âge. Les raisons en sont : les seniors conduisent plus rarement sous l'effet de l'alcool, mettent plus souvent la ceinture de sécurité et conduisent à peine trop vite. Leur plus grand problème dans le trafic routier est la bifurcation dans les carrefours ; de plus ils causent davantage d'accidents en parcant.

Le risque causé par les seniors pour les autres participants au trafic ne doit pas être surestimé. Même si les personnes de plus de 65 ans représentent environ 28 pour cent de la population totale, elles ne sont concernées que dans 15 pour cent des cas mortels et dans 13 pour cent des cas avec blessés graves. Le risque le plus élevé d'accident par kilomètre parcouru est encore constitué par les jeunes conducteurs.

## Les examens médicaux de contrôle sont-ils judicieux ?

Il est connu qu'en Suisse, l'aptitude à la conduite doit, dès l'âge de 70 ans, être confirmée par un médecin tous les trois ans. Il y a certainement des raisons pour lesquelles un tel examen est justifié, son utilité par une augmentation de la sécurité ne peut toutefois pas être prouvée. Au contraire, il existe le danger que l'auto-évaluation de l'aptitude à la conduite soit limitée, selon le principe: „Si j'ai réussi ce test, alors tout est bien.“ En Allemagne ou en Autriche, où les examens médicaux de contrôle ne sont pas obligatoires, la décision de son propre chef de renoncer avec l'âge à conduire est plus fréquente que chez nous. En ce domaine, il s'agit d'un facteur d'influence émotionnel, qui n'est pas explicable scientifiquement.

Sur la base des données statistiques relatives à un risque d'accident, les conducteurs les plus âgés ne doivent pas se laisser démoraliser. En comparaison avec les autres catégories d'âge, ils ne constituent pas un plus grand risque pour la sécurité.



Les seniors sont peu représentés dans la statistique des accidents.

# Le CSA, hôte du Valais

Dates à réserver

Le jeudi 22 septembre et le vendredi 23 septembre 2016 aura lieu à Sion en Valais une Assemblée extraordinaire des délégués de deux jours. Il est prévu des rencontres avec les associations valaisannes de seniors, une réception par le gouvernement cantonal et des contacts avec les voisins

français. Avec ces manifestations à l'extérieur de Berne, le CSA s'efforce de se faire connaître dans l'ensemble du pays. Il y a deux ans, la première manifestation de ce type eut lieu au Tessin. Les médias principalement de la région rapportèrent largement la manifestation et l'existence du CSA.

## Alex Vinzenz est décédé

Karl Vögeli, coprésident CSA

Alex Vinzenz de Stäfa (ZH) fut délégué du CSA pendant seulement une année et demie. Le 14 juillet 2015, il est décédé des suites d'une maladie cancéreuse insidieuse. Jusqu'à environ deux mois avant son décès, Alex a lutté au sein du CSA pour l'acceptation des technologies modernes d'information et de communication. Durant son bref mandat, il a donné à ce domaine de la vie quotidienne, l'importance appropriée au sein du CSA. Il s'est engagé pour nouer les contacts et les soigner avec les offices fédéraux compétents - l'Office fédéral de la communication à Bienne et le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) à Berne. Il connaissait ce domaine, ayant effectué sa vie professionnelle chez IBM, où il avait participé à la mise en oeuvre de la communication électronique. Nous remercions Alex pour son grand engagement et son enthousiasme pour sa tâche, qu'il sut nous transmettre.



## Qui est le CSA?

Le Conseil Suisse des aînés est l'organe de consultation du Conseil fédéral et des autorités pour les questions concernant la vieillesse. Il représente les demandes des personnes âgées dans les domaines économiques, sociaux et de société. Les 34 membres traitent les questions qui se posent à eux dans divers groupes de travail. Ils communiquent leurs prises de positions aux autorités et aux instances politiques. Le CSA est constitué des deux organisations faitières:

- Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse (FARES)
- Association Suisse des Aînés (ASA)

Ensemble, les deux organisations représentent près de 200 000 seniors, membres de ces associations.



“ La coprésidence et la rédaction vous souhaitent de belles Fêtes et une excellente nouvelle année. ”



## Agenda

**Séance de la fraction ASA au CSA**  
Jeudi 21 janvier 2016, 10h45  
Hôtel Ador, Berne

**Séance de la fraction FARES au CSA**

Jeudi 21 janvier 2016, 10h30,  
Travail Suisse  
Hopfenweg 21, Berne

**Assemblée des délégués du CSA**  
Vendredi 5 février 2016  
10h45, OFAS, Berne

**SSR** Schweizerischer Seniorenrat  
**CSA** Conseil suisse des aînés  
Consiglio svizzero degli anziani

## Impressum

**EDITEUR**

**Coprésidence CSA**

Michel Pillonel  
Karl Vögeli  
Tél. 031 924 11 00  
[info@csa-ch](mailto:info@csa-ch)

**Rédaction langue allemande:**

Margareta Annen-Ruf  
Tél. 033 251 36 13  
[margareta.annen-ruf@bluewin.ch](mailto:margareta.annen-ruf@bluewin.ch)

Reinhard Hänggi

Tél. 032 544 05 28  
[rhaenggi@gawnet.ch](mailto:rhaenggi@gawnet.ch)

**Rédaction langue française:**

Michel Studer  
Tél. 026 422 26 22  
[michel-studer@bluewin.ch](mailto:michel-studer@bluewin.ch)

**Rédaction langue italienne:**

Rosemarie Porta  
Tél. 091 971 90 66  
[rosmarieporta@bluewin.ch](mailto:rosmarieporta@bluewin.ch)

**Mise en page et production:**

Lithouse, 3013 Berne  
[mail@lithouse.ch](mailto:mail@lithouse.ch)

Conseil suisse des aînés CSA  
Secrétariat Worblentalstrasse 32  
3063 Ittigen / Berne  
Tél. 031 924 11 00  
[info@ssr-csa.ch](mailto:info@ssr-csa.ch)